

**Deuxième réunion du Groupe de surveillance des activités de CESP de la
Convention de Ramsar
Delft, Pays-Bas, 20 au 21 juin 2007**

Rapport sommaire

Présents : Charles Amankwah, Stefan Bohórquez, John Bowleg (Président), Nick Davidson (de droit), Rebecca D’Cruz, Asghar Fazel (observateur), Ingrid Gevers, Sandra Hails (de droit), Valerie Higgins (de droit), Esther Koopmanschap, Rosa Montañez, Tunde Ojei, George Otiang'a-Owiti (observateur), Chris Prietto, Gerhard Sigmund.

Excusé : Herb Raffaele.

Note : Esther Koopmanschap et Ingrid Gevers remplacent Petra Spliethoff pour représenter le Groupe consultatif à cette réunion.

Remarques de bienvenue et introduction (Point 1 de l’ordre du jour)

11. John Bowleg (Président) souhaite la bienvenue aux participants et présente Asghar Fazel qui représente le Centre régional Ramsar pour l'Asie centrale et de l'Ouest et George Otiang'a-Owiti du Kenyan Wildlife Service Institute que le Groupe accepte d'admettre comme observateurs. Le Président invite les membres du Groupe à se présenter rapidement, notant que Ingrid Gevers et Esther Koopmanschap de Wageningen International remplacent un membre du Groupe, Petra Spliethoff qui représente le Groupe consultatif sur le renforcement des capacités.

Adoption de l’ordre du jour (Point 2 de l’ordre du jour)

2. Le Président attire l'attention sur les changements proposés dans l'ordre des points de l'ordre du jour et ce dernier est adopté avec les amendements proposés.

Questions relatives à la CESP dans le Modèle de Rapport national pour la COP10 (Point 8 de l’ordre du jour)

3. Nick Davidson introduit ce point et, en particulier, la Stratégie 4.4, Application du Programme de CESP. Il explique que le projet original ne contenait que quatre indicateurs et que le Groupe a décidé, à sa première réunion, en mai 2006, de proposer six indicateurs supplémentaires au Comité permanent à sa 35^e Réunion. Sans contester l'utilité des indicateurs, le CP a demandé au Secrétariat de rationaliser les indicateurs de CESP afin de garder l'équilibre avec les autres stratégies. Il note aussi qu'un champ de texte sera prévu pour chaque stratégie afin que les Parties puissent donner des réponses plus approfondies.
4. Le Groupe examine un ensemble d'indicateurs rationalisés et s'accorde sur les suivants :

- A. Un mécanisme de planification et d'application de la CESP pour les zones humides (Comité national Ramsar, par exemple) a-t-il été établi avec la participation, à la fois, d'un correspondant national gouvernemental et d'un correspondant ONG pour la CESP ?
- B. Un plan d'action national (ou des plans au niveau infranational, du bassin versant ou local) pour la CESP relative aux zones humides a-t-il été élaboré ? [Même si un Plan d'action national n'a pas encore été élaboré, si des objectifs généraux de CESP pour des actions au niveau national dans ce domaine ont été établis, veuillez l'indiquer dans la section Informations supplémentaires pour la Stratégie 4.4]
- C. Des mesures ont-elles été prises pour communiquer et partager l'information au niveau intersectoriel, sur les questions concernant les zones humides, entre les ministères, services et organismes compétents ?
- D. Des campagnes, programmes et projets nationaux ont-ils été menés pour sensibiliser les communautés aux avantages/services écosystémiques fournis par les zones humides ? [Si : a) un appui a été fourni pour la réalisation de ces activités et d'autres activités de CESP par d'autres organisations ; et/ou b) ces activités ont tenu compte de la sensibilisation aux valeurs sociales, économiques et/ou culturelles, veuillez l'indiquer dans la section Informations supplémentaires pour la Stratégie 4.4]
- E. Y a-t-il eu des activités pour la Journée mondiale des zones humides, organisées soit par le gouvernement, soit par des ONG, dans votre pays ?
- F. Des centres d'éducation ont-ils été établis dans des sites Ramsar et autres zones humides ? [si certains de ces centres font partie du Programme Wetland Link International du Wildfowl & Wetland Trust, R.-U., veuillez l'indiquer dans la section Informations supplémentaires pour la Stratégie 4.4]

Il est décidé que :

- i) Les indicateurs CESP modifiés seront communiqués au sous-groupe de rédaction après léger remaniement de l'indicateur A par le Secrétariat.***

Initiatives régionales et rapports sur la CESP (Point 7 de l'ordre du jour)

- 5. Sandra Hails présente ce point, rappelant au Groupe qu'il a lui-même suggéré au CP, à sa 35e Réunion, de demander aux initiatives régionales qui ont l'obligation de faire un rapport financier à la Convention de fournir aussi un rapport au Groupe sur leurs activités relatives à la CESP. Après discussion, le Groupe convient que cette proposition n'est pas pratique. La diversité considérable des initiatives régionales actuelles, le fait que le financement apporté par la Convention n'est qu'un financement de départ, le fardeau potentiel que constitue la communication de rapports à la fois au Secrétariat et au Groupe sont quelques-unes des raisons qui amènent à reconsidérer cette proposition. En outre, le Groupe estime qu'il doit avoir un rôle de 'suivi' de la mesure dans laquelle les initiatives régionales contribuent aux objectifs de la CESP mais que le Groupe n'a aucun mandat 'd'évaluation' ou 'd'approbation' vis-à-vis des initiatives régionales. Les membres du Groupe sont informés que le CP a demandé des rapports semestriels aux initiatives qui reçoivent un financement et que les premiers rapports sont dus à la fin de juillet 2007

tandis que les initiatives non financées ont une obligation de rapport annuel (mi-janvier 2008 pour 2007).

Il est décidé que :

- ii) Le Secrétariat communiquera au Groupe les rapports des initiatives régionales reçus à la fin de juillet ; le Groupe échangera des commentaires sur l'information fournie concernant l'utilité et la pertinence du contenu des rapports relatif à la CESP et la mesure dans laquelle les activités des initiatives régionales donnent des résultats en matière de CESP.***
- iii) Le deuxième ensemble de rapports dû à la mi-janvier 2008 sera communiqué au Groupe. Le Groupe rassemblera ses commentaires sur tous les rapports et suggérera, éventuellement, des modifications au projet pour permettre une amélioration des rapports sur la CESP s'il le juge nécessaire. Une proposition globale sur les rapports en matière de CESP dans les rapports des initiatives régionales sera présentée au Comité permanent, à sa 36e réunion, en février 2008.***
- iv) Suite à l'analyse des rapports des initiatives régionales, le Groupe devra évaluer si le rôle des centres régionaux et/ou d'autres initiatives régionales en matière d'application de la CESP est dûment traité dans le projet de Programme de CESP.***

Compte rendu sur l'atelier conjoint entre le Groupe de surveillance des activités de CESP et le Groupe consultatif Ramsar sur le renforcement des capacités (Point 4 de l'ordre du jour)

6. Chris Prietto résume brièvement les résultats de l'atelier conjoint qui a eu lieu le 19 juin et met en évidence les points suivants :
 - Le Groupe de surveillance des activités de CESP et le Groupe consultatif ont été établis de manière indépendante et dotés, à l'origine, de rôles complémentaires ; le premier a été chargé de superviser et de surveiller l'application du Programme de CESP de la Convention et de donner des conseils à cet égard tandis que le deuxième a été créé pour donner des conseils à la Convention en matière de renforcement des capacités.
 - L'atelier a examiné les termes 'renforcement des capacités, communication, éducation et sensibilisation du public' pour tenter de parvenir à une interprétation commune de la portée et du degré de chevauchement des différents processus.
 - Les participants ont convenu de l'intérêt et du potentiel de la coopération entre le Groupe de surveillance et le Groupe consultatif, sachant que l'un et l'autre peuvent aider les Parties à remplir la mission de la Convention.
 - Les membres des deux organes ont exprimé la nécessité de définir plus clairement les relations entre le Groupe de surveillance et le Groupe consultatif et les participants ont discuté de manière approfondie de la possibilité que les deux organes fonctionnent dans un cadre commun. Ils ont convenu que, pour le moment, le Groupe de surveillance applique directement la résolution sur la CESP et le plan stratégique et qu'au cœur de son fonctionnement, il y a les termes 'sensibilisation, éducation, communication, formation et participation' tandis que le Groupe consultatif se concentre sur le renforcement des capacités des acteurs Ramsar d'appliquer la Convention.
 - Durant l'atelier, il y a eu des débats utiles pour déterminer s'il serait souhaitable de remplacer le terme 'public', dans l'acronyme CESP par 'participation', pour donner *communication, éducation, sensibilisation et participation*, et il a été décidé que le Groupe en discuterait de manière plus approfondie durant la présente réunion.

- Les organisateurs de l'atelier ont déclaré qu'ils prépareraient un rapport de l'atelier qui serait communiqué à tous les participants pour commentaire en temps voulu.
7. Le Groupe de surveillance poursuit la discussion sur les relations entre les deux structures et fait les propositions suivantes :
- Le Groupe de surveillance pourrait fournir au Groupe consultatif:
 - a. des informations fournies par les Parties contractantes dans le cadre des rapports nationaux sur les tendances des besoins de formation ou les lacunes dans les capacités qui pourraient être comblées par de nouveaux produits de formation ;
 - b. des informations sur les priorités de la Convention de Ramsar intéressant les travaux des membres du Groupe consultatif;
 - c. un canal pour inscrire les affaires du Groupe consultatif dans le processus de la COP.
 - Le Groupe consultatif pourrait envisager de fournir :
 - d. des avis aux Parties sur les possibilités et mécanismes de formation proposés par ses membres ou d'autres organisations qui pourraient répondre aux besoins des Parties ou d'autres acteurs de la Convention ;
 - e. des avis aux Parties sur le meilleur moyen d'aborder les besoins de formation en matière de gestion des zones humides ;
 - f. régulièrement des rapports au Groupe de surveillance et, en conséquence, aux Parties sur les produits et initiatives de formation mis au point par les membres du Groupe consultatif;
 - g. une assistance à l'élaboration de lignes directrices et de conditions requises, en collaboration avec les Conseillers régionaux principaux Ramsar et la participation du CREHO, pour le développement et le fonctionnement de nouveaux centres régionaux Ramsar ; et, dans ce contexte, le suivi et l'évaluation de ces centres.
8. Le Groupe de surveillance discute brièvement d'un projet de Cadre de renforcement des capacités pour les zones humides qui vise à soutenir Ramsar et que prépare actuellement le Groupe consultatif. Le cadre est rapidement présenté par Ingrid Gevers qui fait remarquer que le groupe de rédaction a examiné le Programme de CESP de Ramsar et ses objectifs pour voir dans quelle mesure ces derniers sont liés au cadre plus général de renforcement des capacités. Elle souligne qu'une participation du Groupe de surveillance serait appréciée avant la réunion du Groupe consultatif, en décembre et qu'un nouveau projet serait communiqué aux membres du Groupe de surveillance, pour commentaire, vers la fin octobre. En admettant qu'un accord sur le texte soit obtenu à la réunion de décembre, ce document sera envoyé pour examen par le Comité permanent à sa 36e Réunion, en février 2008.

Il est décidé que :

- v) ***Le Groupe de surveillance continuera de collaborer avec le Groupe consultatif en vue de préparer des produits et services consultatifs pour aider les Parties à appliquer le nouveau Programme de CESP.***
- vi) ***Le Groupe de surveillance fera aussi des propositions au Groupe consultatif (comme décrit au paragraphe 7) sur les 'produits' des deux structures pour aider à définir plus clairement les relations entre elles.***

- vii) ***Ingrid Gevers communiquera au Groupe de surveillance, pour commentaire, le deuxième projet de Cadre de renforcement des capacités avant la fin octobre afin que le projet final puisse être présenté au Groupe consultatif, à sa réunion de décembre. Le produit final pourrait être prêt à être présenté au Comité permanent à sa 36e Réunion.***

Projet de Programme de CESP pour approbation à la COP10 (Point 5 de l'ordre du jour)

9. Sandra Hails présente ce point de l'ordre du jour et rappelle au Groupe de surveillance des activités de CESP que le Groupe a lancé un appel général, à sa première réunion, à ne pas modifier profondément le nouveau programme afin que les Parties puissent le reconnaître comme une reconduction du programme actuel. Le projet qui est actuellement en discussion a déjà été communiqué et les membres du Groupe devraient déjà bien connaître la version actuelle ainsi que les commentaires contenus dans ce projet qui doivent encore être discutés.
10. Le Groupe note que la formation, la participation et le renforcement des capacités doivent être clairement définis dans l'annexe et reflétés dans le texte. La participation, en particulier, doit être clairement définie de façon que tout le sens du terme soit clair. La définition et les références textuelles ne doivent pas transmettre la notion qu'il y a nécessairement une association directe entre participation et prise de décision car cela pourrait poser un problème à la COP10 pour certaines Parties.
11. Le Groupe discute du changement proposé dans l'acronyme CESP pour que la lettre 'P' représente *participation* et non plus *public*. De l'avis général, il est utile que la CESP représente la Communication, l'Éducation, la Sensibilisation et la Participation pour refléter plus généralement les processus que couvre le programme de travail. Il est noté que la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) de l'UICN a déjà modifié son interprétation de l'acronyme pour remplacer *public* par *participation*. Toutefois, les participants se demandent si un tel changement dans les termes ne risque pas d'entraîner quelque confusion avec les autres AME qui ont des programmes de CESP tels que la CDB et la CCNUCC. Il est proposé que l'idée soit présentée à la réunion du SBBSTA de la CDB, le 1er juillet, lors de la réunion sur les changements climatiques à Rome et à la réunion du Comité consultatif informel de la CDB sur la CESP à laquelle Sandra Hails assistera le 8 juillet.
12. La discussion est très animée concernant les objectifs et les stratégies contenus dans le présent projet et à la demande du Groupe, Stefan Bohóroquez en présente une réorganisation qui est encore modifiée. Il apparaît clairement que le Groupe devra se pencher une fois de plus sur ces objectifs et stratégies afin de s'assurer qu'ils sont appropriés et que les domaines de résultats clés (DRC) qui leur sont associés couvrent aussi l'objectif de manière adéquate, en particulier l'Objectif 3. L'identification des acteurs/exécuteurs clés dans les DRC fait aussi l'objet de discussions et il est décidé qu'il importe, pour que tous les acteurs potentiels soient encouragés à participer, qu'ils puissent se considérer identifiés dans les DRC. Il est suggéré qu'une liste de références placée dans une annexe pourrait être la solution et dispenser de la nécessité d'introduire des mesures de performance clés (MPC) dans le texte principal. La liste contiendrait les DRC ainsi qu'une mention de l'application aux différents niveaux (local, état/province, national), qu'elle soit faite ou non, et de l'exécuteur (comité national pour les zones humides/comité Ramsar ; ONG ; correspondant CESP ; centre régional Ramsar ; etc.).

Il est décidé que :

- viii) Dans le nouveau Programme de CESP, l'acronyme CESP correspond à communication, éducation, sensibilisation et participation.*
- ix) Le Secrétariat :*
- *communiquera la dernière version des Objectifs modifiés au Groupe dès que possible après la réunion ;*
 - *regroupera les DRC dans ce nouvel arrangement des Objectifs ;*
 - *incluera les explications des objectifs dans le projet original pour faire en sorte que la logique de structuration des objectifs ait encore un sens lorsque le Groupe la révisera ;*
 - *travaillera l'idée de liste de référence et intégrera un projet pour donner un aperçu de ce que cela pourrait donner ;*
 - *communiquera le nouveau projet aux membres du Groupe début août.*
- (x) Les membres du Groupe :*
- *réviseront les Objectifs modifiés et enverront leurs commentaires au Secrétariat avant la fin de juillet ;*
 - *réviseront le nouveau projet de Programme dès que les objectifs auront été mis au point, en accordant une attention spéciale aux points suivants : la pertinence des DRC, en particulier en ce qui concerne l'Objectif 3 ; la définition de formation, participation et renforcement des capacités dans l'annexe ainsi que la manière dont ces concepts sont reflétés dans le texte. Les commentaires peuvent être envoyés au Secrétariat avant la mi-septembre.*

Activités de communication du Secrétariat (Point 6 de l'ordre du jour)

13. Nick Davidson présente ce point et souligne que le Secrétariat est préoccupé par la situation du personnel dans le domaine de la communication et de la technologie de l'information. Il attire l'attention sur le paragraphe 8 du document de travail 3 qui décrit des domaines de préoccupation particuliers du point de vue de la capacité de livrer les Manuels Ramsar en temps voulu, des préparatifs de la JMZ et de l'établissement des rapports à ce sujet, de la facilitation de l'application de la CESP au niveau national et mentionne d'autres projets en préparation, notamment le projet de mise en bouteille Danone qui est en cours.
14. Le Groupe fait plusieurs suggestions :
- Les OIP pourraient peut-être aider de diverses manières à soulager la surcharge de travail et cela pourrait être discuté à la prochaine réunion des OIP, plus tard dans l'année.
 - Plusieurs suggestions sont faites concernant la JMZ : celle-ci pourrait être soustraite car le processus est désormais bien établi ; une OIP pourrait déléguer une personne chargée d'aider à ce sujet ; les centres régionaux Ramsar pourraient éventuellement se charger de la JMZ dans leurs régions respectives ; le Secrétariat pourrait définir le thème et les acteurs pourraient préparer leur propre matériel ; un concours visant à concevoir un calendrier pourrait être une approche utile de la JMZ ; l'utilisation de la JMZ par la Convention est très importante et la JMZ devrait donc rester un événement mondial.

Le Secrétariat fait remarquer qu'il est prévu d'engager un consultant pour évaluer la JMZ en tant que campagne, pour examiner l'ampleur de son impact, la diversité des activités et des cibles et pour rechercher la participation d'acteurs choisis concernant l'utilité du matériel produit par le Secrétariat.

- Il importe de savoir, avec certitude, si le matériel de communication produit par le Secrétariat est utile aux Parties.

Le Secrétariat ajoute qu'un consultant est en train d'examiner l'usage et l'utilité des Manuels sur l'utilisation rationnelle et des résolutions dans le cadre du programme de travail du GEST et qu'un rapport final devrait donner un éclairage utile sur ces produits de communication particuliers.

Il est décidé que :

- xi) La nécessité d'apporter une assistance dans certains domaines du travail de communication du Secrétariat doit être inscrite à l'ordre du jour de la réunion des OIP prévue pour septembre 2007.*
- xii) Le Groupe devrait attendre la conclusion de l'analyse de la JMZ car cela pourrait être utile avant toute décision finale concernant l'idée de sous-traitance.*
- xiii) Le Groupe exprimera ses préoccupations au Comité permanent concernant l'augmentation de la charge de travail dans le domaine de la communication au sein du Secrétariat et le retard dans la production qui en résulte (p.ex. production des manuels et difficultés de produire le matériel de la JMZ à temps). Le Groupe est également conscient de la charge de travail additionnel imposée au Secrétariat par l'appui que celui-ci apporte aux travaux du Groupe.*

Rapport du Groupe de surveillance des activités de CESP au Comité permanent à sa 36e Réunion (Point 9 de l'ordre du jour)

15. Chris Prietto présente un calendrier d'action pour le Groupe qui est modifié et élargi par le Groupe. Le Secrétariat rédigera le rapport de la réunion qu'il soumettra au Président pour approbation préliminaire et qui sera communiqué au Groupe pour commentaire et approbation finale. À partir de cela, le Secrétariat préparera un rapport sommaire pour approbation par le Groupe en vue de sa communication à la 36e Réunion du Comité permanent.

Il est décidé que :

- (xiv) Le Secrétariat communiquera le calendrier d'action du Groupe à tous les membres du Groupe immédiatement après cette réunion.*

Divers (Point 10 de l'ordre du jour)

16. **Le Plan stratégique 2009-2014.** À la demande du Secrétaire général, le Président distribue des copies du dernier projet de Plan stratégique de la Convention pour que le Groupe puisse le commenter et y apporter sa contribution. Il est noté que formation et participation sont mentionnées dans les Stratégies 4.5 et 1.7 respectivement alors que la CESP est examinée dans la Stratégie 4.1. Considérant le projet de Programme de CESP

que le Groupe est en train de préparer, il serait bon de rationaliser. Le Groupe envisagera sa contribution par courriel.

Il est décidé que :

xv) Le Groupe rassemblera ses commentaires au CP concernant le Plan stratégique 2009-2014 avant la fin de juillet.

17. **Avenir du Groupe après la COP10.** Le Groupe discute brièvement de son avenir, lorsque la Résolution VIII.31 sera remplacée, fin 2008, de la forme que pourrait prendre un rapport au CP sur les travaux et l'utilité du Groupe durant la période triennale et de la date de communication de ce rapport (36e ou 37e Réunion du Comité permanent). Compte tenu du manque de temps, le Groupe décide de poursuivre cette discussion par courriel.

Il est décidé que :

xvi) Le Groupe présentera des recommandations au CP (soit à la 36e, soit à la 37e Réunion) sur l'avenir du Groupe après la COP10.

18. **Composition du Groupe.** Des changements éventuels dans la future composition du Groupe sont discutés et le Groupe estime que l'utilité de disposer de quatre correspondants CESP – deux gouvernementaux et deux ONG – a été clairement illustrée lors des deux premières réunions du Groupe même si la structure du Groupe, décrite dans le document SC34-11 du Comité permanent, ne prévoit qu'un correspondant de chaque catégorie. Le Groupe discute aussi de la nécessité de nommer un expert de la participation. Les recommandations concernant les changements dans la composition du Groupe seront approfondies par courriel et intégrées au rapport sur l'avenir du Groupe après la COP10 qui sera remis au Comité permanent.

Il est décidé que :

xvii) Le Groupe présentera des recommandations au CP (soit à la 36e, soit à la 37e Réunion) sur la composition du Groupe après la COP10.

Prochaine réunion du Groupe de surveillance des activités de CESP

19. La possibilité de tenir une troisième réunion du Groupe en 2008 est discutée et il est décidé que la décision à ce sujet ne sera prise que plus tard dans l'année, par courriel. M. Asghar Fazel propose généreusement, si une réunion est jugée nécessaire, que celle-ci se tienne au Centre régional Ramsar pour l'Asie centrale et de l'Ouest, en Iran, éventuellement juste après la réunion du Conseil du Centre prévue en mai 2008.

Il est décidé que :

xviii) Le Groupe examinera la nécessité d'organiser une réunion en 2008.

Clôture de la réunion

20. Le Président prononce la clôture de la réunion en remerciant l'UNESCO-IHE pour l'organisation de l'atelier conjoint entre le Groupe de surveillance des activités de CESP et

le Conseil consultatif pour avoir accueilli la réunion du Groupe de surveillance, en particulier Anne van Dam et Vera Schouten pour leur aide logistique. Il remercie les membres du Groupe de surveillance et les deux observateurs qui ont travaillé d'arrache-pied pendant les deux journées de réunion du Groupe. Il donne instruction au Secrétariat de remercier le Secrétaire général sortant pour sa collaboration avec le Groupe et ajoute que le Groupe se réjouit d'avance de collaborer avec le nouveau Secrétaire général. Il répète que le Comité permanent et le Groupe de surveillance des activités de CESP s'efforceront de répondre aux préoccupations concernant la charge de travail de l'équipe de communication du Secrétariat.